



STATIONNEMENT 2024



Abonnement dématérialisé

Top départ pour les inscriptions !



à partir du 10 janvier 2024

La **Ville de Honfleur** met en place
son **service dématérialisé**
pour les abonnements de parkings 2024



Une démarche simplifiée et modernisée

Terminé les vignettes collées sur les pare-brises

Abonnez-vous en quelques clics !



Les habitants bénéficient de tarifs préférentiels sur la voirie (tarifs identiques à 2023 - certains parkings restent réservés aux abonnés)

L'ensemble des démarches (demande de droits, renouvellement d'abonnements, paiement en CB) seront à effectuer en ligne sur :

honfleur.e-habitants.com



PREMIÈRE CONNEXION EN LIGNE ?

- 1 Créez un compte client en cliquant sur **INSCRIPTION** puis laissez-vous guider
- 2 Effectuez votre demande de droit en cliquant sur **DEMANDE DE DROIT**
- 3 Une fois votre demande de droit acceptée, vous pourrez choisir votre formule d'abonnement directement par internet

La vente des abonnements se fait aussi parc du Bassin du Centre

Quai Le Paulmier - 14600 Honfleur

La Ville de Honfleur et l'opérateur MOOVIA continueront d'assurer un accompagnement quotidien au sein du local positionné à l'entrée/sortie du parc du Bassin du Centre pour procéder à votre demande d'abonnement.

- > Du lundi au vendredi : du mercredi 10 janvier au samedi 3 février 2024 de 10h à 12h et de 14h à 18h, et les samedis de 10h à 12h.
- > Tous les jours : à partir du lundi 5 février 2024 de 17h à 18h (sauf les week-ends, les jours fériés, les ponts et pendant la foire Sainte-Catherine).